

Ligne 291

Les courses d'autobus concernées circuleront de Medernach à gauche via le CR 358 vers Savelbur – à droite C.R.356 vers Christnach – C.R.118 vers Larochette – suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt de Medernach-Op der Gare sera remplacé par l'arrêt de Medernach-Op der Lann.
- L'arrêt de Larochette-Bleech sera remplacé par l'arrêt de Larochette-Millewee

Remarque pour les lignes 250 et 291:

Les entreprises d'autobus seront autorisées à utiliser des autobus de catégorie standard.

Remarque:

Les voyageurs entre Larochette et Mersch auront la possibilité de prendre la ligne 234.

Ligne H02

Les courses d'autobus concernées en provenance de Stegen feront demi-tour après la desserte de l'arrêt de Medernach-Op der Lann – N.14 en direction de Stegen – à gauche via le C.R.115 en direction de Schrondweiler – Cruchten – C.R.123 en direction d'Essingen – Beringen – terminus à l'arrêt de Mersch-Gare.

- Ne seront pas desservis les arrêts suivants:
 - MEDERNACH, Op der Gare
 - MEDERNACH, Fondation
 - LAROCLETTE, Leedebach
 - LAROCLETTE, Spuerkeess
 - LAROCLETTE, Boltgesteen
 - LAROCLETTE, Goudelt
 - ANGELSBERG, Paafendall
 - MERSCH, Bënzert
 - ROLLINGEN, Fielserstrooss

Ligne K01

Les courses d'autobus concernées en provenance de Stegen circuleront après la desserte de l'arrêt de Medernach-Op der Lann via le C.R.358 en direction Savelbur – à droite C.R.356 en direction Christnach – C.R.118 vers Larochette – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts suivants:
 - MEDERNACH, Op der Gare
 - MEDERNACH, Fondation
 - LAROCLETTE, Leedebach
 - LAROCLETTE, Bleech